



A retenir

Mouche de l'olive : les risques de piqûres et de développement larvaire sont normaux pour la saison. Maintenir la surveillance et les observations dans les vergers.

Les relevés de captures de la mouche de l'olive du réseau Corse sont régulièrement actualisés dans la base de données Gestolive, vous pouvez consulter la [carte](#) sur le site de l'AFIDOL.

Œil de paon : les conditions redeviennent favorables aux contaminations par le champignon.

Cécidomyie de l'écorce de l'olivier : elle peut causer des dessèchements de rameaux très localisés.

SOMMAIRE

A retenir

Stade phénologique

Mouche de l'olive

Œil de Paon

Cécidomyie

Prévision météo

Liens utiles

ANIMATEUR FILIERE : CA2B

Rédactrice : Frédérique
CECCALDI

Structures partenaires :

AREFLEC, InterBio Corse,
exploitants observateurs

Directeur de publication :

Joseph COLOMBANI
Président de la Chambre
d'Agriculture de Corse
15 Avenue Jean Zuccarelli
20200 BASTIA

Tel : 04 95 32 84 40

Fax : 04 95 32 84 43

<http://www.cra-corse.fr/>

Crédit photo : CA2B



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO

- **Stade phénologique**

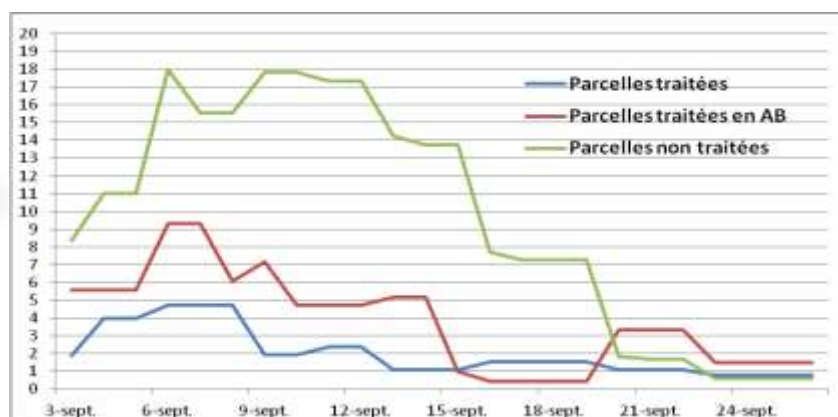
Zones précoces proches du littoral (0-150 mètres) ⇒ Compter un décalage de 7 à 10 jours pour les zones plus en altitude.

D'après l'échelle BBCH des stades phénologiques de l'Olivier (Sanz-Cortés et al., 2002) : la maturation des fruits se poursuit. Dans les vergers précoces, la véraison des olives a commencé.

- **Mouche de l'olive – *Bactrocera oleae***

Au regard des résultats de captures (Fig1) un nouveau vol semble bien avoir débuté vers le 5 septembre avec plus ou moins d'intensité selon les parcelles. Le pic a eu lieu une semaine après, autour du 12 septembre. On est donc actuellement entre la fin d'un vol et la reprise du suivant : comme le montre les courbes de la figure1, les populations de mouches décroissent dans les vergers pour atteindre **moins de 2 mouches par piège** en moyenne le 26 septembre.

Fig1 - Zone de 0 à 150 mètres d'altitude : moyenne des captures de mouches /piège /jour
Période du 3 au 26 sept - Échelle de 20 mouches /piège /jour, pièges alimentaires (source CA2B)



L'impact des développements larvaires issus des pontes de septembre est visible : la partie du fruit altérée vire au violet, noircit et finit par chuter. Si on découpe l'olive, on aperçoit à l'intérieur la galerie creusée par la larve.

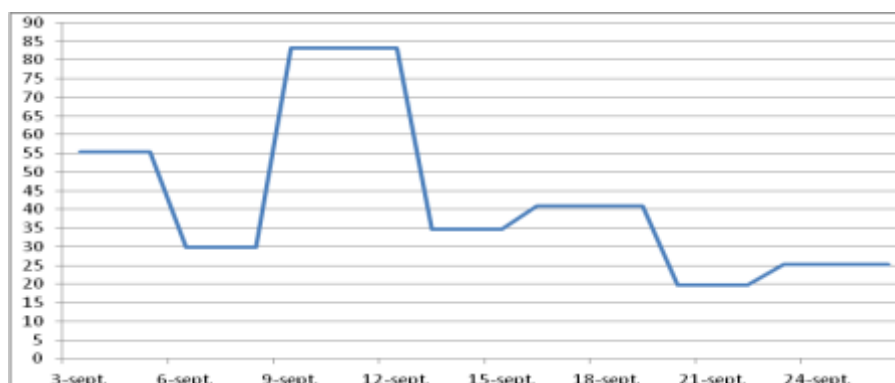
Le stade biologique dominant actuel semble être celui de la puppe (**photo 1**). Il dure un minimum de **10 jours** en été et ce délai augmente jusqu'à atteindre **4 mois** lorsque les températures rafraichissent durant l'automne-hiver. Ensuite un nouvel adulte apparait. Ce cocon très résistant est fabriqué par le dernier stade larvaire (L3).



Photo 1 : Pupes de *B. oleae*

D'après les données de piégeage sur la **parcelle située à plus de 150 mètres d'altitude** (commune d'Ota-Porto) et traitée partiellement (Fig2), le pic semble également bien marqué autour du 12 septembre. Avec **25 mouches capturées par piège et par jour** au 26 septembre comme indiqué sur la courbe de la figure2, le risque de pontes est **élevé** surtout si les températures minimales journalières sont supérieures à 12°C.

Fig2- Zone entre 200 et 300 mètres d'altitude : moyenne des captures de mouches /piège /jour Période du 3 au 26 sept - Échelle de 90 mouches, pièges alimentaires (source CA2B)



Évaluation des risques de piqûres de ponte et d'accomplissement des cycles biologiques : il est **normal** pour la saison à **élevé** selon la sensibilité des vergers*. Tant que les températures ne rafraichissent pas franchement et que les maximales se maintiennent autour de 20°C la journée il y aura des piqûres de ponte suivies de développements larvaires dont l'issue sera la chute des olives. Les cycles se déroulant de façon optimale à cette période, il est impératif de surveiller régulièrement ses pièges, d'estimer la pression pour réagir rapidement et de façon adaptée.



*Sensibilité des vergers : le risque de piqûres est plus élevé notamment dans les vergers peu chargés et irrigués, ceux situés en bordure de maquis et/ou d'oliviers abandonnés, à proximité de la mer et sur les variétés à gros calibre.

Les seuils de nuisibilité :

- **Début de vol** : insectes capturés = une moyenne de 3 à 5 mouches tous les 4-5 jours soit **1 mouche par piège et par jour** pendant 5 jours consécutifs pour le piège alimentaire. Quand ce seuil est atteint, une intervention est nécessaire dans les 2-3 jours qui suivent la capture.
- **Pic du vol** : dégâts observés = 7 % d'olives piquées avec un développement larvaire entre le 3^{ème} et le 4^{ème} vol pour les fruits destinés à l'huile.

• **Œil de Paon – *Fusicladium oleagineum* (= *Spilocaea oleaginosa*)**

Les températures redeviennent favorables au développement de la maladie : les symptômes apparaissent sur **feuilles âgées** avec des températures comprises entre 11 et 20°C. En deçà de 11°C et **au-delà de 25°C** le développement de la maladie est ralenti et la durée d'incubation s'allonge.

Même dans les vergers sensibles au champignon, la contamination et la propagation de la maladie ne peuvent avoir lieu qu'en cas de précipitations.

Seuil de nuisibilité : + de 15% de feuilles malades. Le seuil de tolérance est à 10% de feuilles présentant les symptômes.

Évaluation du risque : le risque de nouvelles contaminations est **variable** selon les parcelles et la sensibilité variétale ; il est **nul** en l'absence de pluies à **élevé** en cas de précipitations et si le nombre de feuilles malades est supérieur à 10-15%.

Gestion du risque : employer les variétés qui se montrent plus résistantes à la maladie, maintenir un bon écartement entre les arbres et les aérer par une taille adéquate, améliorer la résistance des oliviers par une fertilisation équilibrée : éviter l'excès d'engrais azotés qui tendent à rendre les tissus des feuilles plus minces et moins résistants à la maladie et éviter les carences potassiques qui favorisent son développement.



Photo 2 : Taches symptomatiques dues au champignon *F. oleagineum*

• **Cécidomyie de l'écorce de l'olivier – *Resseliella oleisuga***

Biologie : La présence de ce diptère est parfois remarquée en Corse dans les vergers d'oliviers au moment où, sous l'écorce, on peut observer des larves de couleur rose disposées en série le long de l'axe longitudinal du rameau (Photo 3). Les larves se développant au niveau des vaisseaux conducteurs de la sève, les rameaux se dessèchent à leurs extrémités. Les blessures dans l'écorce de toutes natures (homme, animaux, insectes, vent, gel, grêle...) constituent un facteur favorable à l'activité de ponte du ravageur.



Photo 3 : Larves de Cécidomyie, San Giuliano-juin 2015 (photo : G. Neu Pietri)

Les symptômes sont des rameaux secs ou dépérissants, dont les feuilles brunissent et les jeunes fruits présents se dessèchent. Ces rameaux présentent à certains endroits des fissures ou craquelures de l'écorce. Des nécroses se forment autour du site de ponte et la couleur de l'écorce devient jaune rougeâtre. Ces symptômes de dépérissement peuvent être confondus avec ceux causés par d'autres ravageurs ou maladie.

L'adulte mesure 3 mm de long, l'œuf est minuscule (0,3 mm de long) et la larve (3-4 mm de long) est blanchâtre au départ puis vire à l'orangé au stade âgé. La nymphe enfin est jaune-orangée (2 mm de long). Les cycles biologiques complets d'une génération se déroulent en 1 mois environ. La nymphose aurait lieu dans le sol.

Deux générations annuelles se succèdent : une émergence d'adultes a lieu au début du printemps, l'autre pendant l'été. Les femelles fécondées pondent alors dans les fentes de l'écorce.

Evaluation du risque : nul à modéré selon les vergers. L'adulte dépose ses œufs, par petits groupes de 10 à 30 œufs sous des écorces soulevées par des blessures accidentelles et les attaques successives finissent par provoquer la mort du rameau. Surveiller les symptômes d'attaque (nécroses de l'écorce autour du site de ponte) fréquemment localisés à la base des rameaux. Cette Cécidomyie est rarement un ravageur inquiétant.

Gestion du risque : éviter les blessures sur l'écorce des rameaux, notamment pendant les opérations de récolte, couper les parties blessées et les incinérer en cas de présence avérée de larves.

PREVISION METEO (Source Météo France)

	Samedi 1 ^{er} octobre	Dimanche 2 octobre	Lundi 3 octobre	Mardi 4 octobre	Mercredi 5 octobre	Jeudi 6 octobre	Vendredi 7 octobre	Samedi 8 octobre
Haute Corse/ Corse du Sud								
	Dégradation sur la côte orientale	Temps variable sur l'ensemble de l'île	vent d'Ouest sur la Balagne	Temps ensoleillé		Quelques passages nuageux ; baisse des températures	Temps incertain ; risque d'averses	

Pour mardi et mercredi, l'indice de confiance est de 4 sur 5 ; pour jeudi et vendredi, il est de 3 sur 5.

LIENS UTILES

- En cas de suspicion de **détection d'organismes nuisibles réglementés**, le mode opératoire à suivre est décrit dans la note nationale que vous pouvez consulter avec le lien : http://www.cra-corse.fr/no_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html
- **PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons les !** La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à

la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.

http://www.cra-corse.fr/no_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html

Alerte concernant la bactérie ***Xylella fastidiosa***

En octobre 2013 en Italie, des foyers ont été détectés sur oliviers, lauriers roses, amandiers et chênes, provoquant un dessèchement du feuillage et un déclin rapide du végétal. Le 22 juillet 2015 c'est en Corse qu'un premier cas positif a été signalé. D'autres foyers ont été signalés dans les départements des Alpes maritimes et du Var en fin d'année 2015.

Actualité : Au 2 septembre 2016, 285 foyers sont répertoriés dont 269 en Corse du Sud et 16 en Haute-Corse. Ces foyers concernent 178 communes qui sont tout ou partie en zone tampon. Le plus haut foyer identifié est situé à 756m d'altitude. Près de 9 000 prélèvements ont été réalisés sur l'ensemble du territoire depuis la découverte du foyer : la bactérie a été détectée sur 27 espèces végétales.


La délimitation des zones infectées et des zones tampons ainsi que la liste des espèces hôtes sensibles à la subsp *multiplex* sont disponibles sur le site <http://draaf.corse.agriculture.gouv.fr/Xylella-fastidiosa>

Toute l'actualité et le point de la situation sur l'île sont consultables sur le site internet de l'Etat en allant sur : <http://draaf.corse.agriculture.gouv.fr/>

Pour plus d'informations pour la reconnaissance des symptômes, les vecteurs potentiels, cliquez sur les liens suivants :

http://www.cra-corse.fr/no_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html

<https://www.anses.fr/fr/system/files/VEG-Fi-XylellaFastidiosa.pdf>

Pour tout signalement de suspicion de symptômes contacter le  : **0800 873 699**, joignable du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30, et le vendredi de 8h30 à 16h30.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.